



DOSSIER INSCRIPTION CAVALIERS

AUX ACTIVITES EQUESTRES DU 01/09/2017 AU 31/08/2018

Concernant la prise en charge des cavaliers pendant leur présence au centre équestre...

Le centre équestre est responsable des pratiquants pendant leur créneau d'Equitation et ¼ heure de part et d'autre de celui-ci. Il est couvert en responsabilité civile pour tous les risques possibles pendant cette période. Aussi, de son côté, le cavalier doit être couvert et doit souscrire une assurance de responsabilité civile individuelle accident. Pour cela, nous obligeons le cavalier à souscrire l'assurance de la Fédération : LA LICENCE ; dans le cas d'une pratique régulière.

Coût de la licence : **31 euros**

Concernant la tarification des cours...

Le centre équestre propose aux cavaliers réguliers (= une fois par semaine), un forfait mensuel qui réduit le prix de la séance. Le forfait 4 séances/mois est de 50€ et le forfait 5 séances/mois est de 62€, **réglable en début de mois (avant le 15)**.

Quelques conditions : le cavalier s'engage pour tout le mois à raison d'une heure par semaine. S'il est absent, il ne peut récupérer sa leçon, sauf si un certificat médical justifie son absence, auquel cas la leçon récupérée pourra se faire sur un autre créneau que celui dans lequel le cavalier est inscrit. Cette carte est, bien sûr, **personnelle**.

Toute absence non justifiée entraînera obligatoirement le règlement de la leçon non prise. Ces absences devront être prévenues soit par téléphone au 03.22.25.12.39, soit par SMS au 06.15.75.60.67 (pas de message sur Facebook, ni sur le répondeur, merci).

Cette carte n'est pas valable pour régler une balade réservée hors du créneau dans lequel le cavalier est inscrit.

Pour les cavaliers occasionnels, la leçon est possible sur réservation. Elle coûte 15 euros l'heure pour les licenciés et 16€ l'heure pour les cavaliers non licenciés.

Demandez les tarifs pour plus de précisions.

Concernant les créneaux proposés...

Les cours enfant et ado se déroulent le **vendredi soir à partir de 17h, le mercredi et le samedi toute la journée jusque 18h30**. A l'inscription, nous convenons ensemble de l'heure à laquelle l'enfant fera son cours tout au long de l'année. Si des impossibilités se présentent au cours de l'année, nous vous proposons d'autres reprises du même niveau.

Concernant les cours pendant les petites vacances scolaires...

Tous les cours sont maintenus pendant les vacances scolaires. Des stages demi-journée ou journée complète sont proposés, aux licenciés, à partir de 25 euros ou 55 euros repas compris. Les cavaliers s'y inscrivent en fonction de leur désir : loisir, dressage, obstacle, pony-games, promenade, voltige... un tableau d'inscription est affiché au bureau.

Concernant la tenue vestimentaire...

Le centre équestre prête la bombe, ainsi que la cravache pour les premières séances. Il demande de s'équiper rapidement, car une bombe est personnelle (**obligation de répondre à la norme EN1384**). N'acheter la cravache que si la monitrice vous le demande. La paire de bottes est obligatoire pour la pratique.

N'oubliez pas de mettre les noms et prénoms sur le matériel d'équitation (bombes, tapis de selle...), **nous déclinons toutes responsabilités en cas de vols, de pertes ou dégradations diverses.**

Concernant le passage des examens...

Les examens sont facultatifs. Ils s'organisent pendant les petites vacances scolaires sous forme de stages. Nous organisons des stages de préparation aux examens pour ceux qui désirent évaluer leur niveau et approfondir les connaissances théoriques et pratiques demandées. **Les tarifs : examens Poney de bronze, argent et or** (de 3 à 6 ans) et **Galop de bronze, argent et or** (de 7 à 10 ans) sur une ½ journée : 31 euros (diplôme compris), **examens galop 1, 2** sur une ½ journée : 31 euros (diplôme compris), **examens 3 à 7** sur une journée: 62 euros (diplôme compris).